REPUBLIQUE FRANCAISE

RIOM LIMAGNE ET VOLCANS (PUY-DE-DOME)

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBÉRATIONS du CONSEIL de COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION

Délibération n°04

Effectif légal du conseil communautaire : 60

Nombre de conseillers en exercice : 60

Nombre de conseillers présents ou représentés : 55

Nombre de votants : 55

Date de convocation : 03 avril 2024

Date d'affichage de la liste des délibérations : 17 avril 2024

Objet : Office de Tourisme et de Thermalisme (OTTI) Terra-Volcana – Les Pays de Volvic : modification de la composition du comité de direction L'AN deux mille vingt-quatre, le mardi 09 avril, le conseil communautaire, convoqué le 03 avril 2024 s'est réuni à Ennezat, Salle Espace Culturel, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS

Mme ABELARD Nathalie, M AYRAL Jean-Paul, M BELDA José, Mme BERTHELEMY Hélène, M BIGAY Bertrand, M BONNICHON Frédéric, M BOUCHET Boris, Mme CACERES Marie, M CARTAILLER Philippe, M CHASSAGNE Eugène, M CHASSAING Pierre, M DE ABREU Jérôme, Mme DE MARCHI Véronique, M DEAT Alain, M DERSIGNY Eric, M DUBOIS Gérard, M DUCHÉ Dominique, Mme DUPONT Laurence, M GAILLARD Philippe, M GAUTHIER Patrice, M GRENET Daniel, M GRENET Roland, M HEBRARD Jean-Pierre, M JEAN Daniel, Mme LAFARGE Anne-Catherine, M MAGNET Fabrice, M MAGNOUX André, Mme MARTINHO Corinne, M MELIS Christian, M MESSEANT Jean-François, M MICHEL Didier, Mme MOURNIAC-GILORMINI Virginie, M PECOUL Pierre, Mme PERRETON Régine, M PONCÉ Stéphane, M RAYMOND Vincent, M RAYNAUD Jean-Louis, M REGNOUX Marc, M RESSOUCHE Bruno, Mme VAUGIEN Evelyne, M VERMOREL Pierrick, titulaires.

M DAIN Denis, Mme GRENIER Arlette, suppléants.

ABSENTS EXCUSÉS:

Absents représentés ou suppléés :

- M AGBESSI Eric a donné pouvoir à M DUBOIS Gérard,
- -M CHANSARD Gérard a donné pouvoir à M PONCÉ Stéphane,
- M CHAUVIN Lionel a donné pouvoir à M BONNICHON Frédéric,
- -M DESMARETS Pierre a donné pouvoir à M RAYNAUD Jean-Louis,
- Mme GRENET Michèle a donné pouvoir à Mme BERTHELEMY Hélène,
- -Mme HOARAU Catherine a donné pouvoir à M HEBRARD Jean-Pierre,
- Mme NIORT Nathalie a donné pouvoir à M BOUCHET Boris,
- Mme PIRES-BEAUNE Christine a donné pouvoir à M DE ABREU Jérôme,
- M ROUGEYRON Denis a donné pouvoir à Mme DE MARCHI Véronique,
- -M THEVENOT Laurent a donné pouvoir à Mme DUPONT Laurence,
- -Mme VEYLAND Anne a donné pouvoir à Mme VAUGIEN Evelyne,
- M VILLAFRANCA Grégory a donné pouvoir à M DEAT Alain,
- -M BARBECOT Jacques, conseiller communautaire unique de Pulvérières, remplacé par Mme GRENIER Arlette, conseillère communautaire suppléante,
- M IMBERT Didier, conseiller communautaire unique de Clerlande, remplacé par M DAIN Denis, conseiller communautaire suppléant.

<u>Absents</u>:

- M BEAURE Nicolas,
- M BOISSET Jean-Pierre,
- Mme PANIAGUA Murielle,
- Mme ROUSSEL Sandrine,
- M WEINMEISTER Nicolas.

<> <> <> <> <> <>

Secrétaire de Séance : M RAYNAUD Jean-Louis

Rapport n°04 - Office de Tourisme et de Thermalisme (OTTI) Terra-Volcana - Les Pays de Volvic : modification de la composition du comité de direction

Vu le code du tourisme, notamment ses articles L. 133-1 à L. 135-2,

Vu le code général des collectivités territoriales,

- Vu la délibération n°20180206.07 par laquelle le conseil communautaire du 6 février 2018 a approuvé la création de l'Office de Tourisme et du Thermalisme Intercommunal (OTTI) Terra Volcana Les Pays de Volvic sous le statut d'Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC), ainsi que les statuts de l'établissement,
- Vu la délibération n°20200915.17 par laquelle le conseil communautaire du 15 septembre 2020 a approuvé la modification des statuts de l'OTTI Terra Volcana Les Pays de Volvic,
- Vu la délibération n°20200929.26 par laquelle le conseil communautaire du 29 septembre 2020 a désigné les membres du comité de direction de l'OTTI Terra Volcana Les Pays de Volvic,
- Vu la délibération n°20230704.10 par laquelle le conseil communautaire du 4 juillet 2023 a modifié la liste des membres du comités de direction de l'OTTI Terra Volcana Les Pays de Volvic,

Considérant que le comité de direction de l'OTTI est composé de 3 collèges :

- Collège des élus de RLV : 13 membres titulaires et 13 membres suppléants élus parmi les conseillers communautaires.
- Collège des socio professionnels : 10 membres titulaires et 10 membres suppléants,
- Collège des élus de la communauté de communes Plaine Limagne : 2 membres,

Considérant que suite à la vente d'un hébergement touristique et à des modifications dans la direction d'un organisme, la composition du collège des socio professionnels doit être modifiée,

Considérant la proposition de l'OTTI Terra Volcana – Les Pays de Volvic,

Considérant l'avis du bureau communautaire du 12 mars 2024,

Le conseil communautaire, sur proposition de Monsieur le Vice-Président délégué au développement touristique, et à l'unanimité, décide de désigner les membres suivants au sein du comité de direction de l'OTTI Terra Volcana — Les Pays de Volvic :

1er collège – collège des élus de RLV :

13 Titulaires	13 Suppléants	
Frédéric BONNICHON	Marie CACERES	
Eric DERSIGNY	Laurent THEVENOT	
Hélène BERTHELEMY	Daniel GRENET	
Michèle GRENET	Virginie MOURNIAC-GILORMINI	
Christian MELIS	Denis ROUGEYRON	
Fabrice MAGNET	Philippe GAILLARD	
Gérard CHANSARD	Nicolas BEAURE	
Stéphane PONCÉ	Jacques BARBECOT	
Catherine HOARAU	Vincent RAYMOND	
André MAGNOUX	Bertrand BIGAY	
Daniel JEAN	Marc REGNOUX	
Jean-François MESSEANT	Gérard DUBOIS	
Marie-Andrée BERKES	Samya RIOTON	

2ème collège : collège des socio professionnels :

	10 Titulaires	10 Suppléants
HEBERGEMENT		
Restauration	1. Croix de fer (Riom)	Le Moulin des Gardelles (Malauzat)
Meublés chambres d'hôtes-gîtes	2. Le Château de Guérinet (Saint- Priest-Bramefant)	Hippolits (Châtel-Guyon)
Campings/hébergements collectifs	3. Clair Matin (St-Ours-les-Roches)	La Croze (Châtel-Guyon)
Hôtellerie	4. Volvic Organic Resort (Volvic)	Kyriad (Riom)

Accusé de réception en préfecture 063-200070753-20240409-DELIB2024040904-DE Date de télétransmission : 18/04/2024 Date de réception préfecture : 18/04/2024

Sites et activités de pleine n	ature		
Sites de visites	5. Vulcania (St-Ours-les-Roches)	Lemptégy (St-Ours-les-Roches)	
Activités pleine nature	6. Kevin Conilh – Empreintes (Volvic)	Parc Ecureuil (Châtel-Guyon)	
Evénements	7. VVX-eaux de Volvic (Volvic)	Trail de Vulcain	
Patrimoine/ culture			
	8. Domaine Royal de Randan	Amis du vieux Riom	
Thermalisme			
	9. Mme Hèlène Georjon (Aiga Resort)	Michèle Porte (ès-qualité médecin thermal)	
Artisans / commerçants			
	10. Association des commerçants de Riom	Lacroix Damas (Chambaron-sur- Morge)	

3ème collège – collège des élus de la communauté de communes Plaine Limagne :

2 Titulaires	2 Suppléants
Bernard MANILLERE	Vanessa ROLLET
Matéo MOREL	Saïd MOURTADA

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme. A Riom, le 10 avril 2024

Le Président

Frédéric BONNICHON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre et qu'un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. (Articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative et L.231-4 du Code des Relations entre le Public et l'Administration).

Riom

Limagne et Volcans